



Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE (Eure)

**ARRÊTÉ
PORTANT AUTORISATION DE TRAVAUX**

18 Rue de la Vigne

Le Maire de la Commune de GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L2212-2
- Considérant la demande de travaux de l'entreprise SAS SMT représentée par Monsieur TRICARD Laurent 10, Route de la Framboisière 28250 SENONCHES, concernant une création de réseau sur 13 M du poteau au regard client.

Arrête

Article 1 : du 17 janvier 2022 et jusqu'à la fin des travaux, le stationnement et le dépassement seront interdits.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

Article 3 - Ampliation du présent arrêté sera adressée au chef de brigade de Gendarmerie de Conches en Ouche et au Centre de secours.

Fait à Gaudreville la Rivière,
Le 22 décembre 2021

Le Maire
Ghislain HOMO

